

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> ● 1 à 12 pages..... 200 F ● 16 à 28 pages..... 600 F ● 32 à 44 pages.....1 000 F ● 48 à 60 pages.....1 500 F ● Plus de 60 pages..... 2 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● TOGO..... 20 000 F ● AFRIQUE..... 28 000 F ● HORS AFRIQUE..... 40 000 F 	<ul style="list-style-type: none"> ● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F ● Avis de perte de titre foncier (1er et 2^e insertions)..... 20 000 F ● Avis d'immatriculations..... 10 000 F ● Certification du JO..... 500 F
<p><i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i></p>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME

SOMMAIRE

PARTIE NON OFFICIELLE

AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.

Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations es mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire des tribunaux de : Tsévié, Kévé. et Vogan

REGION MARITIME

Suivant réquisition, n° 010557/RM déposée le 17/02/23. Mme ABAOU Filandi Pihenam, profession : Comptable Financier, demeurant à Lomé et domiciliée à Togble-Copé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 78ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Agname, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TAKO Kodjo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010558/RM déposée le 17/02/23. Mme EKLU Yawa Novinyo A, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Yokoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidavé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété CHABI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010559/RM déposée le 17/02/23. Mme EKLU Yawa Novinyo A, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Yokoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 97ca, situé à Bagbé Dziévé, connu sous le nom de Logomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SHIKPE & SOSSA, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010560/RM déposée le 17/02/23. Mme EKLU Yawa Novinyo A, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé Yokoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 91ca, situé à Aképé Dziévé, connu sous le nom de Logomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la voie de contournement de 70m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MONYEKOR.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010561/RM déposée le 17/02/23. M. HOUNKPATI Yao Mawuli, profession : Informaticien, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Ananape, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AHONGAN Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010562/RM déposée le 17/02/23. Mme AMOUH Dede Mireille E, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOKANOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010563/RM déposée le 17/02/23. M. AMEDIN Yao Delali, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 03ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBO et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010564/RM déposée le 17/02/23. M. KOSSI Anani Roméo Edem, profession : Agriculteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété MISSO Kodzo, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010565/RM déposée le 17/02/23. M. AKOWOE Kodjo, profession : Commissaire de Police, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 35ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Jeunesse en Mission, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud par la propriété AWUITO Kodjo Sosukpè et à l'Est par la route Noépé Dzéméké de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010566/RM déposée le 17/02/23. Mme DIABO Amedotsi Zetoudou Amavi, profession : non renseignée, demeurant à France et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Atitoè, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADRAKY et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010567/RM déposée le 17/02/23. M. AHADJI Kokouvi, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 40a 67ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 16m chacune, à l'Est par la collectivité NOGLO et à l'Ouest par la propriété GALLEY.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010568/RM déposée le 17/02/23. M. GNAOLI Koffi Samuel Michel, profession : Technicien Supérieur de Laboratoire, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 48a 59ca, situé à Badja, connu sous le nom de Kédo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété HAVIM Komlan, à l'Est par la propriété AMAGLO Sodalo et à l'Ouest par la propriété FERAH Minomeko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010569/RM déposée le 17/02/23. M. ASSIAM-KPATCHA Essodolom, profession : Officier de la Marine Marchande, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 96ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété SEGLAN Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010570/RM déposée le 17/02/23. M. ASSIMA-KPATCHA Essodolom, profession : Officier de la Marine Marchande, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété SEGLAN Kokou, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010571/RM déposée le 17/02/23. M. DE SOUZA Ayaotse, profession : Enseignant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Anyidzé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIALE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010572/RM déposée le 17/02/23. M. TETEH Kouami, profession : non renseignée, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 52a 72ca, situé à Kovié Sevexo, connu sous le nom de Wume, Préfecture du Zio et borné au Nord par la collectivité SEDZRO, au Sud par la collectivité GAFA, à l'Est par la collectivité APEDOKE Kezo et à l'Ouest par la propriété SEKE Akpandja et celle de AHONOE Segbefia.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010573/RM déposée le 17/02/23. Mme SEGBEDJI Eyavi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 99ca, situé à Davié, connu sous le nom de Dzegomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété AKATO Dawui et une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété GALE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010574/RM déposée le 17/02/23. M. SIDJOBE Nambe, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 50ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbezetsan, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété TOKPO Souka.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010575/RM déposée le 17/02/23. Mme AMENYITOR Akossiwa Mama, profession : Retraitée, demeurant à Assahoun et domiciliée à Assahoun. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Apéyémé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOTOR et au Sud par une rue non dénommée de 18m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010576/RM déposée le 17/02/23. Mme BRUCE Edith épouse LEBLIC, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa De Souza. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 31ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Abolale, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Djagblé Abolave de 20m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUMADO et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010577/RM déposée le 17/02/23. M. AMOUSSOU GUENOU Kouassi Mensah, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjolé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 66ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Agadjavé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AGOSSOU Yao, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010578/RM déposée le 17/02/23. Mme KAKAYE Ikpindi épouse BALOGOU, profession : Secrétaire de Direction, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Avevoeme, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBAN Komi et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010579/RM déposée le 17/02/23. Mme GBEDEY Goussou Solange, profession : Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Kodjoviakopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 09ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidè, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBAGLO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010580/RM déposée le 17/02/23. M. AFFO Komlan, profession : Employé de Bureau, demeurant à Lomé et domicilié à Attiéguou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 35ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Assiama, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété DONVI, au Sud par les lots N°95 et 96A, à l'Est par la propriété DOUMEVI et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010581/RM déposée le 17/02/23. M. BANLOUGOU Nawadja, profession : Fonctionnaire de Police, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Assiyéyè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 84ca, situé à Assomé, connu sous le nom de Woumé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, à l'Est par la propriété N'KOUNOU et au Nord-Ouest par la ligne de la haute Tension CEB de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010582/RM déposée le 17/02/23. M. ETOU Koffi Godwin Richard, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodzonui, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010583/RM déposée le 17/02/23. Mme ETOU Eya Sadjine, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à Davié, connu sous le nom de Nodzonui, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDAKPO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010584/RM déposée le 17/02/23. M. AGBO K Dominique, profession : Vendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kodjoviakopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17ha 52a 92ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Yoméchin-Lomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ASSAH, au Sud par la propriété AGBONOU Kossi, à l'Est par les propriétés APETOKOU Koffi et DOUKPLA Yilé et à l'Ouest par la propriété ANAGO Edoh.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010585/RM déposée le 17/02/23. M. et Mme MISSOH Komla A et ALLAHARE Maroba Akouavi, profession : Retraitée et Coiffeuse, demeurant à Lomé et domiciliés à Sagbado, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 19a 50ca, situé à Badja, connu sous le nom de Satal, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété VIDZRO, au Sud par la propriété TAGBOR Kofi, à l'Est par la propriété KPOGLA Kodjo et à l'Ouest par une rue de 12m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010586/RM déposée le 17/02/23. Mme GABA Assiom, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Gblenkomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Davié, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AZOUGO Kossi Gbessa et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010587/RM déposée le 17/02/23. Mme D'ALMEIDA Kossiwa épouse AKARINASSIM, profession : Ménagère, demeurant et domicilié à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 58ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbeozetsan, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BLEWUSSI Samuel et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010588/RM déposée le 17/02/23. M. GANIYOU Kassim Djima, profession : Ingénieur-Electricien, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 84ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Atchanvé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues en projet et au Sud par la propriété EFALLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010589/RM déposée le 17/02/23. M. AHYEE A Jean P Vincent, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Apéyéyéyé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NUBUKPO Kokuvi Mawuéna, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010590/RM déposée le 17/02/23. M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 49a 62ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sowouvé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité ATTIGLAMA, à l'Est par la propriété LEKPOR Yawo Agbéna et la collectivité ATTIGLAMA et à l'Ouest par la collectivité PASSA et celle de ATTIGLAMA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010591/RM déposée le 17/02/23. M. KOLANI Nibetie, sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacaveli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 05ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPLAKU Kokou B et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010592/RM déposée le 17/02/23. Mme SOGLE Monnika, profession : Serveuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 14ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KPLAKU Kokou B.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010593/RM déposée le 17/02/23. Mme KOLANI Fonamm épouse SOGLE, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Dalimé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 13ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPLAKU Kokou B, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010594/RM déposée le 17/02/23. Mme KOLANI Fonamm épouse SOGLE, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Dalimé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpémé, connu sous le nom de Tota, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOGLAN et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010595/RM déposée le 17/02/23. M. KOLANI Nibetie, sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 52ca, situé à Mission-Tové Kpémé, connu sous le nom de Tota, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEGLAN et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010596/RM déposée le 17/02/23. Mme DJABA Linanimpo Larpak, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPLAKU Kokou B et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010597/RM déposée le 17/02/23. M. BAGDAYENE Lariba, profession : Militaire, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Seveho, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'est par la propriété KPLAKU Kokou B et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010598/RM déposée le 17/02/23. M. AMUZU Komla, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Attidji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBETI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010599/RM déposée le 17/02/23. Mme ANITE Wetouna Patricia, profession : Communicante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 15ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Tshivé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBLEWONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010600/RM déposée le 17/02/23. M. LARE Banimpo, profession : Pasteur, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Wlevitigome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité GOMADO et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010601/RM déposée le 17/02/23. Mme MEGNASSAN Pierrette E, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 03ca, situé à Tsévié Kpomé, connu sous le nom de Agomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUMESSI Koffi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010602/RM déposée le 17/02/23. M. AKPAKA Akouete Fovi, profession : Conducteur d'Engins Lourds, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Hagblévou, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATITSOVI Basile et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010603/RM déposée le 17/02/23. M. ABENTE Marouane, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Amoutivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12ha 00a 01ca, situé à Agbélouvé, connu sous le nom de Kpevego, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMEDENOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010604/RM déposée le 17/02/23. Mme FALANA Saidatou, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Sanguéra. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Egbo, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DZISSI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010605/RM déposée le 17/02/23. M. AMETEPE Gagan, profession : Hôtelier, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Adidomé, connu sous le nom de Alaglokopé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ALOESSODE et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010606/RM déposée le 17/02/23. M. PALLO Manguilouwé, profession : Administrateur, demeurant à Lomé et domicilié à Totsi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité **Choisissez un élément**, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SODJI Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010607/RM déposée le 17/02/23. M. TIDJANI Inoussa, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Togblèkopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Djégomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud et à l'Est par la propriété ADETSI Efiou et à l'Ouest par le TF N° 44642 R T.

Il déclare que ledit immeuble appartient à TIDJANI Nabila et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010608/RM déposée le 17/02/23. M. TIDJANI Inoussa, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Togblèkopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Davié Tekpo, connu sous le nom de Lalome, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété TOSENNOU, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010609/RM déposée le 17/02/23. Mme DOSSEKPLI Dede épouse KUDADJE, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Novissi. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Djagblé Lébé, connu sous le nom de Adidogomegble, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété de la collectivité SAKPONOU Kounou, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010610/RM déposée le 17/02/23. M. KOUDIABO Kloutse Albert, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 72a 58ca, situé à Badja, connu sous le nom de Dzogadze, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété AGBADI, au Sud par la propriété ZONOU, à l'Est par la propriété AWOUTE et à l'Ouest par la propriété DOMETSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010611/RM déposée le 17/02/23. M. AKAMA Komlan Gbégnédi, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 23ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Awagné, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété GAFA Gomelan, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BEDZE Kossi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010612/RM déposée le 17/02/23. Mme DZANTANAO Kossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Dapaong et domiciliée à Dapaong. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 11ca, situé à Davié, connu sous le nom de Deme, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODRE Kossi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010613/RM déposée le 17/02/23. Mme ADANOU Amélie Ahoéfa, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 12ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Nyamadzi, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Avéta Lébé de 30m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ZIKPIKPO-LEGBA Akpalo.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010614/RM déposée le 17/02/23. M. DJAHANPU Koffi Apélikey, profession : Directeur de Société, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé Zovadji, connu sous le nom de Gatokopé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété DJAHANOU Afiwa Sénam, au Sud et à l'Est par la propriété GBEDJEHA Koami et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010615/RM déposée le 17/02/23. M. GOMADO Komi, profession : Vulgarisateur, demeurant à Gbatopé et domicilié à Gbatopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 24ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Boloumodji, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par les lots respectifs N°24 et 22, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 12m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010616/RM déposée le 17/02/23. M. SOSSOU Komlan, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 68ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Boloumodji, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 12 et 14m, au Sud et à l'Est par respectivement les N°3B et 5.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010617/RM déposée le 17/02/23. Mme FOLLY Dede Ahoefa B épouse DJAHANOU, profession : Styliste-Modéliste, demeurant à Djagblé et domiciliée à Djagblé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03A 00CA, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBEDJEHA Koami.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010618/RM déposée le 20/02/23. M. ADETONA Daouda, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Davié, connu sous le nom de Davié, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HALLO et à l'Est par la nationales N°1 Lomé Dapaong de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010619/RM déposée le 20/02/23. M. LAKRE Mensa Comlan, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 22a 27ca, situé à Tévii Devé, connu sous le nom de Kpolohuin, Préfecture du Zio et borné au Nord par les collectivités AZI et WONA, au Sud par la propriété SOWU, à l'Est par la propriété ZIGAN Silivin et à l'Ouest par la propriété DODO Abuya.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010620/RM déposée le 20/02/23. M. LAKRE Mensa Comlan, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Démakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 30a 90ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Wule, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité NOGBEDJI et à l'Est par voie d'Achat GBENGBERTANE Arzouma.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010621/RM le 20/02/23. M. LAKRE Mensa Comlan, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Démakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 00a 01ca, situé à Tsévié Déréké, connu sous le nom de Amavékopé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété MISSITE S Tchikri, au Sud et à l'Est par la propriété ANAGBA et à l'Ouest par la propriété BANARBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010622/RM déposée le 20/02/23. M. GBEGNO Koami, profession : Electricien Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SENYO Kokou Sename, au Sud par la route Kpala Mission-Tové de 20m et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010623/RM déposée le 20/02/23. M. ZEKPA Apote Djifa Mawutowu, profession : Electronicien, demeurant à CANADA et domicilié à Ontario Ottawa. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Tsévié Deve, connu sous le nom de Agnidjémé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14 et 18m, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GABA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010624/RM déposée le 20/02/23. M. ZEKPA Apote Djifa Mawutowu, profession : Electronicien, demeurant à CANADA et domicilié à Ontario Ottawa. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Deve, connu sous le nom de Agnidjémé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GABA Komi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010625/RM déposée le 20/02/23. Mme SEDJRO Abla, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoényivé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 92ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anyigbe, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété TSIVANYO, à l'Est par une rue non dénommée de 18m et à l'Ouest par la collectivité GBEDZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010626/RM déposée le 20/02/23. M. SAMARA Bayoma Wili, profession : Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Amadahomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Davimondji, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBENOUVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010627/RM déposée le 20/02/23. M. et Mme POIDI Benjamin et PISSANG P'Napawai épouse POIDI, profession : Directeur d'ONG et Assistante Sociale, demeurant à Lomé et domiciliés à Agoè Réserve, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02a 45ca, situé à Koudassi, connu sous le nom de Zikpe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBATI Kossi et à l'Est par la route TAGBAATTI-TOVOU de 20m.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010628/RM déposée le 20/02/23. Mme AGBLE Essivi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 18ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Anome, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHIAGA, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété TETE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010629/RM déposée le 20/02/23. M. HELLE Komi, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Abobo et domicilié à Zéglé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 07a 53ca, situé à Tabligbo, connu sous le nom de Akoudokpo-Mondji, Préfecture de Yoto et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété DJOGBEMA, au Sud et à l'Est par des rues existantes de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010630/RM déposée le 20/02/23. Mme EDJE Kossiwa Mawuvi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Hanoukopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Boloumodji, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010631/RM déposée le 20/02/23. M. AJAVON Fabrice Ayi, profession : Agent Administratif, demeurant à France et domicilié à France. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 09a 00ca, situé à Aképé Attiglime, connu sous le nom de Apéléké Kopé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BIAM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010632/RM déposée le 20/02/23. Mme SAVARY Kosiwa Pauline épouse ANAYO, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 38ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpodji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GAVOR, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010633/RM déposée le 20/02/23. Mme SAVARY Kosiwa Pauline épouse ANAYO, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 51ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpodji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAVOR et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010634/RM déposée le 20/02/23. M. SENA Noumonvi MK, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 69ca, situé à Agbélové Adjovégoé, connu sous le nom de Kpové, Préfecture du Zio et borné au Nord par la collectivité ADOKOR, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KOUML.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010635/RM déposée le 20/02/23. M. ALESSOU Koffi, profession : Commerçant, demeurant à Vo et domicilié à Yohonou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 14a 40ca, situé à Dzrekpo, connu sous le nom de Amégbran Djabbétoégblé, Préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété AMEGNRAN, au Sud par une rue non dénommée, à l'Est par la propriété TOSSAVI et à l'Ouest par la route Aného Tabligbo de 40m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010636/RM déposée le 20/02/23. M. ATITEY Anani Dzodzi, profession : Ingénieur, demeurant à Aného et domicilié à Abalo-Condji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à Aképé Aképédo, connu sous le nom de Azavénou, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité NYATRIGA et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010637/RM déposée le 20/02/23. Mme GADO Balabawi, sans profession, demeurant à Lomé et domiciliée à Agbalépédo. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 91ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOMEGAN et à l'Est par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010638/RM déposée le 20/02/23. Mme KUDAWOO Massan, profession : Enseignante, demeurant à France et domiciliée à France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Yidave, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par de rues de 14 et 16m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KEMAVOR Yaw.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010639/RM déposée le 20/02/23. M. AYEVA Mahrouf, profession : Directeur Général, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séwové, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété BOKO et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010640/RM déposée le 20/02/23. M. AYEVA Mahrouf, profession : Directeur Général, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 03ca, situé à Avéta Lowoe, connu sous le nom de Hlonve, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BOSSRO et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010641/RM déposée le 20/02/23. M. AYEVA Mahrouf, profession : Directeur Général, demeurant à Lomé et domicilié à Kégué. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Djagblé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBE Kokoe Christine et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010642/RM déposée le 20/02/23. M. DZEMEKEY Kofi, profession : Couturier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DJEMEKI Kokou, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010643/RM déposée le 20/02/23. Mme VOUMADI Akou épouse ANIKA, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Kpali, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité TOVON et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010644/RM déposée le 20/02/23. M. SOULO Maphebe, profession : Déclarant en Douanes, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 92ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Démégble, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues et au Sud par la collectivité AKANYI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010645/RM déposée le 20-01-2023, Mme BOUSSOU Akossiwa, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 62ca, situé à Tsévié Kpali, connu sous le nom de Tsavé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 30 et 14m, au Sud et à l'Ouest par respectivement les lots N° 456B et 455.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010646/RM déposée le 20/02/23. Mme ALFA-TOGA Oumoulhera, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Kitidjan. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 86ca, situé à Tsévié Lébé, connu sous le nom de Ahokopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AHO, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AZIABLE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010647/RM déposée le 20/02/23. M. AHIALEGBEDZI Koffivi, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Dzigbé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAMON et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010648/RM déposée le 20/02/23. M. KUEVIDJIN Folly, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Adjrégo, Préfecture de Vo et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété FIAYEWO Afiwa, à l'Est par la propriété ANTHONY Yaovi et à l'Ouest par la propriété BAKOU Ablam.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010649/RM déposée le 20/02/23. M. YINA Gwatiena, profession : Sociologue, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Dalavé Anfoin, connu sous le nom de Wougan, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABADJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010650/RM déposée le 20/02/23. M. BADASSOU Komlan, profession : Chauffeur, demeurant à Tsévié et domicilié à Daviémodji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 87a 00ca, situé à Tsévié Alagbadja, connu sous le nom de Didome, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété ADIKA, au Sud par la propriété DJAMESSI et celle AMEDEDJISSO, à l'Est par la propriété GUESERE AMEVO et à l'Ouest par la propriété DJOKPE et celle de TOKOIN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010651/RM déposée le 20/02/23. M. HOUNGUES Kokou Papa, profession : Eleveur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Ehoè, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AWOUNYO Komlan Boko et au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010652/RM déposée le 20/02/23. M. NIKA Koffi Essossolim, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Aviaké, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKAKPO Komla et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010653/RM déposée le 20/02/23. Mme AGBEMEGNA Hanou, profession : Secrétaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété AGBOTROU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010654/RM déposée le 20/02/23. M. AZIABA Messan Jean B, profession : Militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 99ca, situé à Aképé Assiamagblé, connu sous le nom de Touglédokopé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TSUGBEDO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010655/RM déposée le 20/02/23. Mme GHANI Latchiatou épouse MOUMOUNI, profession : Accoucheuse Auxiliaire, demeurant à Guérin-Kouka et domiciliée à Soadjida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Adidomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ALOGNO Tokpo Kossi, au Sud et à l'Est par des rues.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010656/RM déposée le 20/02/23. M. KOUDAHE Kossi, profession : Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 07a 92ca, situé à Kovié Tsvié, connu sous le nom de Djogbé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KOUDAHE, au Sud et à l'Ouest par la propriété LOVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010657/RM déposée le 20/02/23. Mme HAZEMDJI-NIMTCHE Hawah épouse TSOGBALE, profession : Ingénieur Biologiste, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 58ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Agblekpui, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété DOUNYO Kodjo Sapé, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la collectivité XEDE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010658/RM déposée le 20/02/23. Mme KUAGBENU Edinam épouse TCHONA, profession : Retraîtée, demeurant à Lomé et domiciliée à Bè Pa De Souza. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Kleme, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KINI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010659/RM déposée le 20/02/23. M. et Mme HOUNNOU Koffi Anoumou et GAYIBOR Koriko, sans profession et revendeuse, demeurant à CANADA et domiciliés à CANADA, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09ha 73a 77ca, situé à Tsévié Gapé, connu sous le nom de Wonougba Eteve, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété AKOLI, au Sud par la propriété AGBODO Kossi, à l'Est par les propriétés AKPEVI et AKATOR Yao et à l'Ouest par la propriété KPIKPI Aména Pierro.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010660/RM déposée le 20/02/23. M. et Mme ABALO-AKUVI Komi et AHLIDJAH Massan Akou Sika, profession : Gestionnaire Comptable, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 07a 56ca, situé à Gamé Séva, connu sous le nom de Seve, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AFFATCHAO Yao et au Sud par l'emprise du rigole Kpedzi.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010661/RM déposée le 20/02/23. Mme OUEDRAOGO Fatimata T épouse HILLAH, profession : Déléguée Médicale, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Agbatopemondji, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues en projet de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété de la collectivité KAKA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010662/RM déposée le 20/02/23. M. SOVON Esinu Rodrigue, profession : Ingénieur des Travaux, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Djogbeto, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DJATA et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010663/RM déposée le 20/02/23. M. BALOGAN Edem Kodjo, profession : Gestionnaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképédo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKAMODI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010664/RM déposée le 20/02/23. M. FAWI Abalo Baoubadi, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 28ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AWUNYO Atsou, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010665/RM déposée le 20/02/23. Mme DOSSOU Akoua Edith, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 06a 23ca, situé à Badja, connu sous le nom de Agoudja, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route AGOUDJA-BADJA-WONOUGBA de 20m, au Sud par la propriété TOKPO Datoto, à l'Est par la propriété GOGNON Komassa et au Nord-Ouest par la propriété EZE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010666/RM déposée le 20/02/23. Mme LASSEY Tele Akofa épouse EDOH, profession : Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Abobo Logoe, connu sous le nom de Doévi-Kopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la collectivité DOEVI-HOUNLESSODJI, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010667/RM déposée le 20/02/23. Mme AWOUZOUBA Pilizame, profession : Logisticienne, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Assiyéyé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 44a 79ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud par la propriété AKOLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010668/RM déposée le 21/02/23. Mme TAKO Soolim, profession : Employée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 24ca, situé à Davié Assiama, connu sous le nom de Landjou Daviéglé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété SOMALI Koffi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010669/RM déposée le 21/02/23. Mme TAKO Soolim, profession : Employée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 95ca, situé à Dalavé Assiama, connu sous le nom de Landjou Daviéglé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées et à l'Ouest par la propriété SOMALI Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010670/RM déposée le 21/02/23. M. BARRIGAH BENISSAN Dakitché, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 47a 66ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud-Ouest par la propriété SAKPA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010671/RM déposée le 21/02/23. Mme ZONON Ayélévi Jennifer, profession : Agent Administratif, demeurant à Lomé et domiciliée à Lom-Nava. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GADOU Kossi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010672/RM déposée le 21/02/23. M. BARRIGAH BENISSAN Dakitché, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 12a 61ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Apéssito, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété GADOU Kossi, à l'Est par la propriété DOSSE Azewoubou et une rue non dénommée de 14m et à l'Ouest par la propriété SAKPA Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010673/RM déposée le 21/02/23. M. BARRIGAH BENISSAN Dakitché, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 42a 43ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbemoukpodji, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées, à l'Est par la propriété AGBOTSI Sokou et à l'Ouest par la collectivité COLLA Yelou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010674/RM déposée le 21/02/23. M. BARRIGAH BENISSAN Dakitché, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 36a 39ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Woulé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété GBOLLOVI Yao, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune et au Sud-Ouest par la collectivité KOMBLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010675/RM déposée le 21/02/23. M. ANAGBLA Yaovi Gabin, profession : Maçon Carreleur, demeurant à Tota et domicilié à Tota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Tota, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DOGLO Yao Azianou et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010676/RM déposée le 21/02/23. Mme LISSANA Baguima, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domiciliée à Avédji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 38a 04ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Avédji, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété HEGNON et ESSION, au Sud par la route FANDJIGAH-KOPE, à l'Est par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété DONOU.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010677/RM déposée le 21/02/23. M. TONA Komlan, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Ablogamé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 06ca, situé à Tsévié Weme, connu sous le nom de Bamé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par des rues de 14m chacune, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité MISSEDZI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010678/RM déposée le 21/02/23. M. BATANTA Koffi Badera, profession : Informaticien, demeurant à Lomé et domicilié à Cacavéli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 97ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Todokpui, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud par une surface non dénommée, à l'Est par une route de 28m et à l'Ouest par la collectivité GBAGBA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010679/RM déposée le 21/02/23. M. TOGNEME Aklesso, profession : Technicien Supérieur Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AGBAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010680/RM déposée le 21/02/23. M. AMEGAH-WOVOE Homialoa, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010681/RM déposée le 21/02/23. M. MOUZOU Koffi, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAMADO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010682/RM déposée le 21/02/23. M. DJAGBA Yatagui, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tsévié Bolou, connu sous le nom de Ativémé Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAMADO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010683/RM déposée le 21/02/23. M. AGOMA Kouma Padawi, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 55a 83ca, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété ASSAN, au Sud par la propriété AGBAMADO et la collectivité ALONYO, à l'Est par la propriété ASSAN et à l'Ouest par la collectivité ALONYO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010684/RM déposée le 21/02/23. M. AWADE Komi, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Cacavéli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00c a, situé à Bolou Ativémé, connu sous le nom de Glénou, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAMADO et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010685/RM déposée le 21/02/23. M. ADABADJI Kossi, profession : Ingénieur Génie Sanitaire, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Téléssou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 23a 76ca, situé à Davié, connu sous le nom de Assomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la ligne de la haute Tension de 52m, au Sud par une rue non dénommée de 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOUDJI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010686/RM déposée le 21/02/23. M. et Mme FOLLY Folly NougbeMiva et GNAHOUI Adjowa Sika épouse FOLLY0, profession : non renseignée et employée, demeurant et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 13a 35ca, situé à Atitoè, connu sous le nom de Atitoè, Préfecture du Zio et borné PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée de 18m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOMADZI et à l'Est par la propriété AGBOTROU Mensan.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010687/RM déposée le 21/02/23. M. AGBOFOATI Anthony-Jeffrey Ese, profession : sans profession, demeurant et domicilié aux USA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 39ca, situé à Badja Dkplala, connu sous le nom de Gomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la collectivité SOKPOR, à l'Est par la collectivité BABA et à l'Ouest par celle de AZOBLI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010688/RM déposée le 21/02/23. M. ATTIOGBE Folli Logossou, profession : Agent de Santé, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé Assiamagbleta, connu sous le nom de Attitingbi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité ATTIVON et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010689/RM déposée le 21/02/23. M. SOUMANOU Faïmou Alani, profession : Technicien, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Atidé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété KALEKOU, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune et à l'Ouest par la propriété AKITI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010690/RM déposée le 21/02/23. M. FIOGBO Koffi Théophile, profession : Entrepreneur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 13a 29ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Akodésséwa, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 20 et 16m, au Sud par la collectivité DRAGAN et à l'Ouest par un passage de 08m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010691/RM déposée le 21/02/23. M. KABOUA Ayekinam, profession : Electricien d'Equipement, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Azamalogo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ATCHON Adadesso et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010692/RM déposée le 21/02/23. Mme ANIEFA Kossiwa Dzigbodi, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atchakpo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la collectivité ATCHON Adadesso et à l'Ouest par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010693/RM déposée le 21/02/23. M. AZIAVI Yawo Mawunyo, profession : Topographe, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Habitat. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 10ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIANYO Midawo et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010694/RM déposée le 21/02/23. Mme TENGUE Essi Confort V, profession : Cuisinière, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyekonakpoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Dzogbepeme, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOGBE.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010695/RM déposée le 21/02/23. M. AMANA Azotou, profession : Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Ameniedo Kondji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AMENYEDO Ayiglo et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010696/RM déposée le 21/02/23. M. AMANA Azotou, profession : Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 32a 71ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Klokpa, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOVON et au Sud par la propriété NOMENYO et celle de ADOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010697/RM déposée le 21/02/23. M. AMANA Azotou, profession : Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 95a 37ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Mikpe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010698/RM déposée le 21/02/23. M. AMANA Azotou, profession : Agronome, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Fiovi. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 90a 67ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Klokpa, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété ADOVON et au Sud par la propriété NOMENYO Ayawovi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010699/RM déposée le 21/02/23. M. AZIABLE Mensah, profession : Commerçant, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 05a 25ca, situé à Mission-Tové Adidomé, connu sous le nom de Attitoè Djigbé, Préfecture du Zio et borné au Nord par les propriétés DANYO, AWOU, AGBEDANOU, AKPO et AHOMBO Tegue, au Sud par la propriété AVOUMASSODO et celle de AZIAPÉ, à l'Est par la collectivité ADJAHOLOU et à l'Ouest par la propriété EWO Nako.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010700/RM déposée le 21/02/23. M. OURE-DJERI Kamaloudini, profession : non renseignée, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Agoè-Nyivé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kpota, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées 18 et 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété KOUDADJE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010701/RM déposée le 21/02/23. M. POU DAMA Essotina, profession : Marin, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Logopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Amla, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBOVE et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010702/RM déposée le 21/02/23. M. TOUH Massama-Esso, profession : Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 06ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Wlivoè, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GBOKPA Koumassi et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010703/RM déposée le 21/02/23. M. KPEGLO-ATSE Kossi Agbenyegan, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 92ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Adidomé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété DJIWONOU Komlan, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par la propriété AGBATI Dukpo Kwami.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010704/RM déposée le 21/02/23. Mme ADJAHLIN Adjovi Corine, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 25ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AMOUZOU Kafui Messanh et au Sud par une rue de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010705/RM déposée le 21/02/23. M. KAGNINIWA Baboyma M Tabe, profession : Géographe, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 35a 96ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dekpo, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Kovié Gatigle de 20m, au Sud et à l'Ouest par des rues et à l'Est par la propriété Togbui Kodjo Kouma GBIDIMI IV.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010706/RM déposée le 21/02/23. M. BARONA Degbangah, profession : non renseignée, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un triangle irrégulier d'une contenance totale de 55a 34ca, situé à Wli, connu sous le nom de Wli Centre, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DOGBLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010707/RM déposée le 21/02/23. M. DAWUI Komi Edem, profession : Agent de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 73a 56ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amekoviade, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ADOVON, au Sud et à l'Est par la propriété AGBEFIA et à l'Ouest par la route de la haute tension Lomé Kpalimé de 30m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010708/RM déposée le 21/02/23. M. DAWUI Komi Edem, profession : Agent de Banque, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 20ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Amnyido-Kondji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HABADA et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010709/RM déposée le 21/02/23. M. TETEH Yawo, profession : Electricien Bâtiment, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 80a 44ca, situé à Badja Agoudja, connu sous le nom de Coclo Kopé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité NUKAFU, au Sud par la propriété ATRA Kokou et celle de Koffitsé, à l'Est par la propriété TETE Koffitsé et à l'Ouest par la propriété EDOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010710/RM déposée le 21/02/23. Mme AKPOKLI Emerica Akuele, profession : Déléguée Médicale, demeurant à Lomé et domiciliée à Nyékonakpoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 85ca, situé à Abobo Lébé, connu sous le nom de Nyamadzi, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité ZIKPIKPO-LEGBA Akpalo, au Sud et à l'Ouest par des rues de 12 et 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010711/RM déposée le 21/02/23. Mme KIDE-MOKAFO Rachidatou, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Adidogomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 45ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Togle, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité TENOU Fofoe et à l'Est par le fleuve Haho.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010712/RM déposée le 21/02/23. M. YACOUBOU Aboudou Nassirou, profession : Architecte, demeurant à Lomé et domicilié à Klobateme. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 13ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Togble, Préfecture du Zio et borné au Nord par la collectivité AKLASSOU, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par collectivité ADJAVOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010713/RM déposée le 21/02/23. Mme AKAKPO-VIZAH Fifonsi, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Bolou Boloumondji, connu sous le nom de Glodome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZOKPE et à l'Est par une rue de 18m .

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010714/RM déposée le 21/02/23. M. N'SOUGAN Koffi, profession : Menuisier, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin-Kodomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 16a 18ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Démimé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NOSSI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010715/RM déposée le 21/02/23. M. APATI-BASSAH Koffi Nutepe, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 62a 97ca, situé à Bolou Kpeta, connu sous le nom de Gatigble, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Alokoegbe Gatigble de 30m, au Sud par la propriété GAKA Adokpo Christian et celle de ATA Amevo, à l'Est par la propriété ATA Amevo et à l'Ouest par la propriété GAKA Adokpo Christian.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010716/RM déposée le 21/02/23. M. KODJO Komlan Apélétey, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Zanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 09a 12ca, situé à Badja, connu sous le nom de Agoudja, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AZIGO, au Sud et à l'Ouest par la collectivité BADA et à l'Est par la propriété AZIAKONOU et la collectivité TOVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010717/RM déposée le 21/02/23. M. DOGBE Kouamivi Richard, profession : Attaché d'Administration, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Gapé Gapé-Centre, connu sous le nom de Kouve, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité AKPAGOGO, au Sud par la route Gapé-Centre Gapé-Kpodzi de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010718/RM déposée le 21/02/23. M. AMEDZOAME Atsou Elavanyo, profession : Ecclésiastique, demeurant à France et domicilié à Strasbourg. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 55ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpupe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AHO et au Sud par une rue existante de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010719/RM déposée le 21/02/23. M. GBEDJEHA Kodjo, profession : Plombier, demeurant à Lomé et domicilié à Hédzranawoé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 00ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Zovadji, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GBEDJEHA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010720/RM déposée le 21/02/23. M. LENE Yendu-Palu K, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Djidjilé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 25a 12ca, situé à Agbolouvé, connu sous le nom de Kotcho Kopé, Préfecture du Zio et borné au Nord par l'EPP Ktcho Kopé, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité KLUTSE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010721/RM déposée le 21/02/23. Mme TCHODIE Solim, profession : Etudiante, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Minamadou. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Agodome, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANIKA & KEGNA et au Sud par la route Djagblé Adjossou Kope de 28m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010722/RM déposée le 21/02/23. M. PIZINDE Lassani Seydou, profession : Chauffeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Zongo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Dzové, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AYIVON Kossivi Papi et à l'Est par une rue 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010723/RM déposée le 21/02/23. M. YEMPAGOU S Abdourazakou, profession : Gestionnaire, demeurant à Davié et domicilié à Davié. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié Kadé Kopé, connu sous le nom de Atiteve, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété FIONOU Kokou et au Sud par une rue de 18m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010724/RM déposée le 21/02/23. M. BOFFO Koffi Mawuna, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 32a 11ca, situé à Akatsan, connu sous le nom de Djogbé, Préfecture de Vo et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par la route Akatsan Teteme de 20m, à l'Est par la propriété KPENOUWOKA Djidefa et à l'Ouest par la propriété AMETOVE et celle de WOBE Rémi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010725/RM déposée le 21/02/23. M. SODJI Koffi Hugues, profession : sans profession, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Assiyéy. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04ha 54ca, situé à Mission-Tové Dzagbalé, connu sous le nom de Adzidome, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud et à l'Ouest par la propriété AHIABLAME Koffi Kpakpa et à l'Est par la collectivité TEKPO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010726/RM déposée le 21/02/23. M. GOZAN Sewuni Kodjo, profession : Electronicien, demeurant à Lomé et domicilié à Nyékonakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Kovié Tedo, connu sous le nom de Ananissimé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété HATOR Koffitse Ganyo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010727/RM déposée le 21/02/23. M. BANAWAI Moukpe Eyabana, profession : Sous-Officier des FAT, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 77a 25ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Gbégamé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIAYIBO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010728/RM déposée le 21/02/23. M. OURO-BODE Moubarack, profession : Revendeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Wli Apédomé, connu sous le nom de Daklou, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues existantes de 16 et 18m, au Sud et à l'Est par la propriété AKOLATSE Atanazi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010729/RM déposée le 21/02/23. M. AWANDI Modena, profession : Ingénieur Télécom, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Anomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 23ca, situé à Davié, connu sous le nom de Adzové, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADJOGAN, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010730/RM déposée le 21/02/23. M. TETEH Tété Comlan, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Abolavé, Préfecture du Zio et borné Nord, au Sud et à l'Est par la propriété METSIASSI Koffisset et à l'Ouest par une rue en projet de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010731/RM déposée le 21/02/23. Mme AGBOSSOU Delali, profession : Gestionnaire, demeurant à Djablé et domiciliée à Apoukedji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 10ca, situé à Kpomé Bayidji, connu sous le nom de Woudougege, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité HEMAZO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010732/RM déposée le 22/02/23. M. NODZRO Komla Wisdom, profession : Directeur de Société, demeurant à Aképé et domicilié à Aképé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10ha 02a 41ca, situé à Tovégan Agblado, connu sous le nom de Gbogame, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010733/RM déposée le 22/02/23. Mme TOSSENOU Meyevi, profession : Commerçante, demeurant à Lomé et domiciliée à Baguida. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 24a 31ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Hagblévou, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété AKOETE Apawou, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 16m chacune.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010734/RM déposée le 22/02/23. M. AFAWOUBO Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 30ca, situé à Kpomé Zéglé, connu sous le nom de Apéyéomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété WOEKPO Yao, au Sud et à l'Ouest par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010735/RM déposée le 22/02/23. M. AFAWOUBO Koffi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Attiégo. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à Kpomé Zéglé, connu sous le nom de Apéyéyéomé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété BOLADOME Adjewoda, au Sud et à l'Est par des rues de 16 et 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010736/RM déposée le 22/02/23. M. AGUVI Ayawovi, profession : Topographe, demeurant à Noépé et domicilié à Noépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Noépé Adidomé, connu sous le nom de Kpuipé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par la propriété HODOR, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010737/RM déposée le 22/02/23. M. AGUVI Ayawovi, profession : Topographe, demeurant à Noépé et domicilié à Noépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 92ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gakpoto, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKLIGO et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010738/RM déposée le 22/02/23. M. AGUVI Ayawovi, profession : Topographe, demeurant à Noépé et domicilié à Noépé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 59a 19ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Agomé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété VETOUPE Senyram, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SEVLO Kokou & LACK Kokou Enyonam et à l'Est par la ligne de la haute tension Lomé Kpimé de 32m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010739/RM déposée le 22/02/23. M. PAMPANDJA Badiengou Bandou, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à Davié Téko, connu sous le nom de Souklikopé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DJAMESSI Kodjo.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010740/RM déposée le 22/02/23. M. PAMPANDJA Badiengou Bandou, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Démakpoè. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 48ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpémé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété KPELI, au Sud et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010741/RM déposée le 22/02/23. M. AGBALENYO Dominique-R D, profession : Prêtre, demeurant à Lomé et domicilié à Adétikopé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 09a 71ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Wavé, Préfecture du Zio et borné au Nord par les collectivités BIAM et ADABRAH, au Sud par la collectivité ALAGBATOOU, à l'Est par la collectivité ADADJESSO et à l'Ouest par la collectivité DAKEHON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010742/RM déposée le 22/02/23. M. ATSU-DEDE Komi E Théophile, profession : Notaire, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji Limousine. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 10a 15ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Wavé, Préfecture du Zio et borné au Nord par les collectivités ADABRA et BIAM, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité DAKEHON.

Il déclare que ledit immeuble appartient à DEODATUS Ignatio-Maella F et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010743/RM déposée le 22/02/23. M. AGBOVI Koffi, profession : Cultivateur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè-Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 18a 68ca, situé à Davié, connu sous le nom de Fiove, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété AHOGO Attisso, au Sud par la propriété FITSI Sodo, à l'Est par la propriété ADENYO Atsou et à l'Ouest par la propriété AZEGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010744/RM déposée le 22/02/23. M. AGBOVI Koffi, profession : Cultivateur, demeurant à Agoè-Nyivé et domicilié à Agoè-Nyivé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 14a 36ca, situé à Davié Djobge, connu sous le nom de Fiove, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété FITSI Sodo, au Sud par la propriété KEGOU Kouami, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010745/RM déposée le 22/02/23. M. AWUDI Kwadzo, profession : Responsable Financier, demeurant à Lomé et domicilié à Logoté. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 94ca, situé à Badja, connu sous le nom de Tshivé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue non dénommée de 12m, au Sud et à l'Est par la propriété ALEKE et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé Kpalimé de 50m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010746/RM déposée le 22/02/23. Mme KOURA-NAPO Monfaye épse YERIMA, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 31a 53ca, situé à Gbatopé Gati Agodou, connu sous le nom de Kpota, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par les collectivités AGBAVITO & AGBA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010747/RM déposée le 22/02/23. Mme AKOUNDA Kolaama, profession : Commissaire de Police, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 92ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi-Dafe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GAVOR Yao et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010748/RM déposée le 22/02/23. M. ALEKA Amontete, profession : Officier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 43ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Gofi-Dafe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété GAVOR Yao et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010749/RM déposée le 22/02/23. M. TOUSSAH Anani, profession : Gérant d'Etablissement, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Atidjin Azovenou, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AKPE Kodjo et à l'Est par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010750/RM déposée le 22/02/23. M. KILIMTETOU Essotolom Palikim, profession : Logisticien en Transport, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 04a 71ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Nyagbeme, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 12m et une propriété non dénommée, au Sud par la propriété SOGAN, à l'Est par la propriété ZOUGLO et à l'Ouest par une rue de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010751/RM déposée le 22/02/23. M. TCHAKPO KOSSI Koffi Hola, profession : Journaliste, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Hoekpodji, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADJONYO, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010752/RM déposée le 22/02/23. M. SAMBIANI Tadjia K, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 47ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Bame, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots N°35, 34B et 32.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010753/RM déposée le 22/02/23. M. DAMBIANI Tadjia K, profession : Gendarme, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à Tsévié Kpatéfi, connu sous le nom de Apédomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue de 30, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par respectivement les lots 13, 7 et 6A.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010754/RM déposée le 22/02/23. M. et Mme VLAVO Gbewanou et BATAWILA Ha-Anga, profession : Commerçant et Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliés à Lomé, majeurs non interdits jouissant de leurs droits civils et de nationalité Togolaise, demandent l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 99a 93ca, situé à Agbélouvé Boga, connu sous le nom de Afoudome, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété AVOU, au Sud par la propriété HOLOU, à l'Est par la route AFOUDOME KATI et à l'Ouest par un ruisseau.

Ils déclarent que ledit immeuble leur appartient et n'est à leur connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010755/RM déposée le 22/02/23. M. DANDONOUGO Ezi, profession : Enseignant, demeurant à Notsè et domicilié à Lomé-Nava. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité **Choisissez un élément.**, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agbélouvé Atiho-Kpota, connu sous le nom de Kewegbe, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAGBEDZI Yao Kaolo et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010756/RM déposée le 22/02/23. M. DANDONOUGO Esse, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Kohé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agbélouvé Atiho-Kpota, connu sous le nom de Kewegbe, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AFAGBEDZI Yao Kaolo et à l'Est par une rue non dénommée de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010757/RM déposée le 22/02/23. M. MENSAH Kpoti Ernesto, profession : Tourneur Ajusteur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 96ca, situé à Tchekpo Dedekpoe, connu sous le nom de Edza Voudome, Préfecture de Yoto et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16m chacune et au Sud par la collectivité HOEDJEDE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010758/RM déposée le 22/02/23. M. KUDAHE Koami, profession : Chauffeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 24a 00ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Agodomé, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété KATIGLO Koami, au Sud par la collectivité AVOSSAN, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010759/RM déposée le 22/02/23. M. LARE Yendoubone, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 39ha 23a 97ca, situé à Game, connu sous le nom de Aya Kopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et au Sud par la propriété AZIABO, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AYIH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010760/RM déposée le 22/02/23. Mme AGOUNKE Essi Chantal épouse KOUNOUGNAN, profession : Ménagère, demeurant à France et domiciliée à France. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 00a 99ca, situé à Kévé Yometchin, connu sous le nom de Alayi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété TENGUE Komla, au Sud par la propriété KOLAGBE Adjo Calixta, à l'Est par les collectivités EZO et VOUMADI et à l'Ouest par la propriété FOLY-TOULAN GBPNGLA Ekoue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010761/RM déposée le 22/02/23. Mme KAO Atchayem, profession : Infirmière Auxiliaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Vakpossito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 96ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Assimoganou, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété ADJOLAN Yao Edem, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 16 et 14m et à l'Ouest par la route Mission-Tové Sanguéra de 30m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010762/RM déposée le 22/02/23. M. ADO Kodzovi, profession : Chauffeur, demeurant à Djagblé et domicilié à Djagblé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 28ca, situé à Dalavé Séwové, connu sous le nom de Gossimitikopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GUINNOU, au Sud par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété ALLAGLO Michel.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010763/RM déposée le 22/02/23. M. DOKOU Messan Djossa, profession : Retraité, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Adidogomé, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 06a 34ca, situé à Tabligbo Esse, connu sous le nom de Ana Zoti, Préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété KOUMASSI Agossa, au Sud par la propriété KPOGNON, à l'Est par la route GBOTO ESSE ANA de 30m et à l'Ouest par la collectivité OTIM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010764/RM déposée le 22/02/23. M. DOKOU Kokou Messan Djossa, profession : Retraité, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 41a 47ca, situé à Esse Ana, connu sous le nom de Madjégbédè, Préfecture de Yoto et borné au Nord par la propriété SODEGLA Tokoussi et celle de KAKPLOE Kodjo, au Sud par la propriété BOBI Sagbo, à l'Est par la propriété EKON Agbé et à l'Ouest par la propriété KPATSOU Azonwoubou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010765/RM déposée le 22/02/23. M. ATTISO Kodjo, profession : non renseignée, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Moé-Kopé, connu sous le nom de Avéyakè, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AMAGLO et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010766/RM déposée le 22/02/23. Mme DOGBEVI Adzo Delali, profession : Ménagère, demeurant à Lomé et domiciliée à N'Kafu. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Dalavé Séwové, connu sous le nom de Lom-Nava, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EKPATO et au Sud par une rue existante de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010767/RM déposée le 22/02/23. M. KADJI Kpapou, profession : Militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 36ca, situé à Davié-Assomé, connu sous le nom de Davuimé Trelenkpoeme, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété BARAGBON Senedi et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010768/RM déposée le 22/02/23. M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Aképé Assiama, connu sous le nom de Gakpoto, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété ADETOU Kodzo Etsè François, au Sud et à l'Ouest par des rues existantes de 14 et 16m respectivement.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010769/RM déposée le 22/02/23. M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 01ca, situé à Aképé Assiama, connu sous le nom de Gakpoto, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AZIADZEGBE Anani et au Sud par une rue existante de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010770/RM déposée le 22/02/23. M. AKPO Mohamed, profession : Mécanicien Auto, demeurant à Lomé et domicilié à Atikoumé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Assiama, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues existantes de 16 et 14m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété NODZRO Komla WisdoM.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010771/RM déposée le 22/02/23. M. SOMABEY-A Soletoume, profession : Cultivateur, demeurant à Hahotoé et domicilié à Nopégali. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06ha 24a 16ca, situé à Hahotoe Akodessewa, connu sous le nom de Kpota, Préfecture de Vo et borné au Nord par la collectivité TOUDEKA, au Sud par la collectivité SOZOUKE & SOUKA, à l'Est par la propriété ADANBOUNOU Amégan et la collectivité AMEKOUDI et à l'Ouest par la collectivité AGBOSSOU et celle de AMOUZOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010772/RM déposée le 22/02/23. M. SOMABEY-A Soletoume, profession : Cultivateur, demeurant à Hahotoé et domicilié à Nopegali. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 45a 54ca, situé à Hahotoe Akodessewa, connu sous le nom de Agbleta, Préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété TOGOU Noudoukou, au Sud par la propriété Togbé AKLOBESSI, à l'Est par la collectivité ADAYI et à l'Ouest par la propriété DOGAN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010773/RM déposée le 22/02/23. M. SOMABEY-A Soletoume, profession : Cultivateur, demeurant à Hahotoe et domicilié à Nopegali. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Djablé, connu sous le nom de Séouvé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADJAHLIN A et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010774/RM déposée le 22/02/23. M. AKOTO Noyo Koffi Dela, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adougba. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à Davié, connu sous le nom de Kogbe, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ZONOU Komlan Amevo et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010775/RM déposée le 22/02/23. M. AGBEDZINO Adagninou, profession : Comptable, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Kpota. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Davié, connu sous le nom de Toume, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété FIAGAN Kokou Jean.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010776/RM déposée le 22/02/23. Mme GNIDOTE Afi, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Hédzranawoé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 05ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Anfoin-Wougan, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ADABADJI Daniel.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010777/RM déposée le 22/02/23. M. KOUDODJI Komlan Siranuce, profession : Commerçant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 04a 61ca, situé à Wli, connu sous le nom de Gbégamé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité ATTI-AFOLE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010778/RM déposée le 22/02/23. M. TOGLA Yves, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Sanguéra. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AZIKONOU Kokouvi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010779/RM déposée le 22/02/23. M. KATCHIKARING Tagba, profession : Militaire, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Akoumapé, connu sous le nom de Atsavé, Préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Ouest par la collectivité ADJAHOE, au Sud par la ligne de la haute tension de 32m et à l'Est par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010780/RM déposée le 22/02/23. Mme ANATO Ayawa, profession : non renseignée, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 74a 55ca, situé à Tovégan, connu sous le nom de Klokpe, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété ZILEVOU, au Sud par la propriété AKPAMI, à l'Est par la propriété AFOUTOU et à l'Ouest par la propriété AKPABLI.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010781/RM déposée le 22/02/23. M. NOUKPETOR Kossi Tonyeli, profession : Retraité, demeurant à Apéyémé et domicilié à Apéyémé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 01ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Modokpui, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AKPA, au Sud par la propriété GOGO Koko & ABOUTOU, à l'Est par la propriété FEDI Kokoumey et à l'Ouest par la propriété SAKPAKOU Kokou.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010782/RM déposée le 22/02/23. M. KPAKPAI Hodabalo, profession : Magistrat, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 69ca, situé à Assahoun, connu sous le nom de Batoumé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route Assahoun Batoumé de 30m, au Sud par la propriété NOUKPETOR Kossi Tonyeli, à l'Est par la collectivité KODA et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010783/RM déposée le 22/02/23. M. NOUKPETOR Kossi Tonyéli, profession : Retraité, demeurant à Apeyeme et domicilié à Apeyeme. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 01a 86ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Amake, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la collectivité GBOLONYO, au Sud par la propriété KOUEVIAKOE Laurent et à l'Ouest par la voie ferrée Lomé - Kpimé.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010784/RM déposée le 22/02/23. Mme AWOONOR Mawusi Ama, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 08ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Séouvé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SOUSSOUH et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010785/RM déposée le 22/02/23. M. GANIYOU Ismaila, profession : Agroéconomiste, demeurant à Lomé et domicilié à Avédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 76ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Konyito, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la propriété GUMEDZOE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010786/RM déposée le 22/02/23. M. KUEVIDJIN Messan, profession : Etudiant, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Fongbé Dzogbédji Fioté, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADONO Kossi et à l'Est par la route FONGBE BOETI-FONGBE APEDOME-GATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010787/RM déposée le 22/02/23. M. KUEVIDJIN Anani, profession : Etudiant, demeurant à Treichville et domicilié à Treichville. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 30ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Fongbé Dzogbédji Fioté, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété ADONO Kossi, au Sud par la propriété DEGBO Kamassa et une rue non dénommée de 16m et à l'Est par la route FONGBE BOETI-FONGBE APEDOME-GATI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010788/RM déposée le 22/02/23. M. NABIYOU Esso-yomèwè, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 95a 25ca, situé à Badja, connu sous le nom de Atitoé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par l'axe de la voie ferrée LOME-KPALIME, au Sud et à l'Ouest par la propriété ATIVIVO Agbeko et l'axe de la voie LOME-KPALIME.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010789/RM déposée le 22/02/23. M. NABIYOU Esso-yomèwè, profession : Entrepreneur, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05ha 00a 08ca, situé à Badja, connu sous le nom de Atitoé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATIVIVO Agbeko.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010790/RM déposée le 22/02/23. Mme ADJAHOTO Adem, profession : Enseignante, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 00ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Monenou, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route AGBAGBLO KOPE MISSION TOVE, à l'Ouest par la propriété ADJAHOTO Claude, au Sud et à l'Est par la Réquisition Foncier N°241 10.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010791/RM déposée le 22/02/23. M. ADJAHOTO Edi Claude, profession : Ingénieur Biomédical, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 10a 00ca, situé à Mission Tové, connu sous le nom de Monenou, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route AGBAGBLO KOPE MISSION TOVE, au Sud par la réquisition foncier N°241 10, à l'Est par la propriété ADJAHOTO Adem et à l'Ouest par la propriété FIAGA Delali Afিয়েvi G.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010792/RM déposée le 22/02/23. Mme DJAGBA Minaba, profession : Revendeuse, demeurant à Agoé et domiciliée à Nyamassi Sogbossito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 88a 20ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Woukpé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGOSSAN.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010793/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Gbatopé, connu sous le nom de Fome, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété SEMEHA, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010794/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Atitogon, connu sous le nom de Zoti Tossavi kopé, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TOSSAVI et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010795/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 04a 00ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Agbope, Préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SIADONOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010796/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Dagbati, connu sous le nom de Agbohonou Sorad, Préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KOUGNIGAN et au Sud par la route DAGBATI ATSETI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010797/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 02ca, situé à Hahotoé, connu sous le nom de Gbédzékome Kpodji, Préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété AGBOYIBO et à l'Est par une rue de 10m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010798/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Sévagan, connu sous le nom de Abome, Préfecture de Vo et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBODJI et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010799/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 15ca, situé à Akoumapé, connu sous le nom de Loapé, Préfecture de Vo et borné au Nord et à l'Est par la propriété ABALI, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010800/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 00ca, situé à Game, connu sous le nom de Game Seva Aliga Kopé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KLOUKPO et à l'Est par la route Nationale N°1 LOME -DAP AONG.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010801/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 25ca, situé à Game, connu sous le nom de Aya Kopé Missuhoé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AYIH, à l'Ouest par USP Dispensaire AYA KOPE et au Sud par la route Aya kopé Toukpevia.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010802/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gapé-Kpodji, connu sous le nom de Akpakpedome, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AYIVI et à l'Ouest par la route Akpakpedome-Gapé-Centre.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010803/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Gapé-Centre, connu sous le nom de Atchanvé, Préfecture du Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 16m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOBLI.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010804/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 35a 02ca, situé à Gapé-Kpodji, connu sous le nom de Wonougba, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AKAKPO.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010805/RM déposée le 22/02/23. Mme AGOUZOU Koka Tchilalo, profession : Juriste, demeurant à Lomé et domiciliée à Apepsito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Afiadégnigban, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPELLY et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010806/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Tchékpo, connu sous le nom de Tchékpo-devé Lolame, Préfecture de Yoto et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KLUTSE.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010807/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01ha 30a 16ca, situé à Ando, connu sous le nom de Batoume Kpodzi, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la route nationale N°32 Batoume - Assahoun.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010808/RM déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 08a 26ca, situé à Zolo, connu sous le nom de Zolo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Est par la propriété BALLY, à l'Ouest par une rue non dénommée de 10m et au Sud par la route Alawogbe Zolo Kévé.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010809/RM déposée le 22/02/23. Mme NANGBANSI Gnandi Tchikibe, profession : Pasteur, demeurant à Adétikopé et domiciliée à Adétikopé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 89a 91ca, situé à Gblaivié, connu sous le nom de Towudji, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété WAMENO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010810 déposée le 22/02/23. M. ALAZARD Paulin Georges Antoine, profession : Directeur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Française, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Agbelouve, connu sous le nom de Kpévégé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété EZOH et au Sud par une rue de 30m.

Il déclare que ledit immeuble appartient à la Ste TOGO CELLULAIRE SA et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010811/RM déposée le 23/02/23. Mme KABATE Dolibe, profession : Couturière, demeurant à Lomé et domiciliée à Agoè Légbassito. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 12a 00ca, situé à Kovié Noumaxe, connu sous le nom de Seva Gblet, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété DZAMESSI et à l'Ouest par une rue.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010812/RM déposée le 23/02/23. M. AMOUZOU Teko, profession : Agent Commercial, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Massapé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ACOUETÉY Massan Loretta et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010813/RM déposée le 23/02/23. M. AHONKALEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 23a 95ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Gbedzetsan, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété DOPEGNO Ayaovi, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010814/RM déposée le 23/02/23. M. AHONKALEKOU Koffi Agbegno, profession : Géomètre, demeurant à Lomé et domicilié à Légbassito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Dzemekey, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété DOGAN Messan.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010815/RM déposée le 23/02/23. Mme KODJO Afi Egnonam, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domiciliée à Kégué. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 91ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Kpoépé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ATTIGAH et au Sud par une rue de 12m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010816/RM déposée le 23/02/23. M. GLATO Kodjovi, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Zanguéra Klémé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 76ca, situé à Kévé, connu sous le nom de Badjamondji, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété NOUKPETOR Kossi Tonyéli, au Sud et à l'Est par des rues de 14 et 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010817/RM déposée le 23/02/23. M. AGBOSSOU Kodjo Mawuli, profession : Déclarant en Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03ha 04a 72ca, situé à Tovegan, connu sous le nom de Segbedzi Kope, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la rivière NATEKI, au Sud et à l'Ouest par la propriété TREYI Komivi et à l'Est par la propriété SOFOU Séchi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010818/RM déposée le 23/02/23. M. AZIAHA Komlatse, profession : Géomètre, demeurant à Assahoun et domicilié à Assahoun. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 76a 44ca, situé à Assahoun Mekoviade, connu sous le nom de Atigble, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la propriété DOGBO, au Sud et à l'Est par la collectivité OSSADJI et à l'Ouest par la propriété OSSADJI Kodjo Dela.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010819/RM déposée le 23/02/23. M. DJISSAKOU Yao, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 57ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wutogble, Préfecture du Zio et borné au Nord par la propriété EDAN, à l'Est par la propriété DZILEMIASI Ata-Koffi, au Sud par une rue non dénommée de 16m et à l'Ouest par la propriété AZIALE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010820/RM déposée le 23/02/23. M. DJISSAKOU Yao, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Adidogomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 21a 15ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Wutogble, Préfecture du Zio et borné :

PARCELLE A : au Nord par une rue non dénommée de 16m et la collectivité ADEGBO, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est par la propriété DZILEMIASI Ata-Koffi et la collectivité ADEGBO et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et une propriété non dénommée.

PARCELLE B : au Nord et à l'Ouest par la propriété EDAN, au Sud par la propriété DZILEMIASI Ata-Koffi et à l'Est par une rue non dénommée de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010821/RM déposée le 23/02/23. M. LOMOU Kemeabalo, profession : Directeur de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Cacavéli. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Zogbepime, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TENGUE et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010822/RM déposée le 23/02/23. M. TCHECONI Habib, profession : Directeur Administratif Financier, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Avéta Lowoé, connu sous le nom de Attitétoçoé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité GUIDIGNA et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010823/RM déposée le 23/02/23. M. TRENOU Dalome, profession : Commerçant, demeurant à Djablé et domicilié à Djablé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 31ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Lokouve, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété SENYO Ametohoun et au Sud par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010824/RM déposée le 23/02/23. M. KOUAGBEDE Kokou Roger, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adjougba. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 97ca, situé à Dalave, connu sous le nom de Lokouve, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété SAKO Komi Amenye et à l'Est par une rue de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010825/RM déposée le 23/02/23. Mme KEKE Akouavi épouse AMEDODJI, profession : Particulier, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Wli-Centre, connu sous le nom de Apédomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété EKLOU Afole Ayawo à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010826/RM déposée le 23/02/23. Mme KARE Mondowe Manesso, profession : Revendeuse, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02ha 72a 08ca, situé à Game, connu sous le nom de Kossikope, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Game-Adibolokope de 20m, au Sud par le fleuve Haho, à l'Est par la propriété AMOUSSOU Kwassi et à l'Ouest par la propriété KONTEVI Kwassi.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010827/RM déposée le 23/02/23. M. D'ALMEIDA Ama Demagnon M., profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Kpogan Agodeke. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain en deux parcelles ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 41a 95ca, situé à Abobo, connu sous le nom de Adoko, Préfecture du Zio et borné : PARCELLE A : au Nord par la collectivité AVEGBEZO Messanvi, au Sud par la collectivité ASSOU Klakey, à l'Est et à l'Ouest par des rues de 14m chacune. PARCELLE B : au Nord par la collectivité ASSOU Klakey, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010828/RM déposée le 23/02/23. M. BOUKARI Komilandine, profession : Agent d'Aviation, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Adjougba. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 61a 13ca, situé à Lilikopé, connu sous le nom de Dédéké, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AVOGAN et à l'Ouest par la propriété ALLITEH K Robert.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010829/RM déposée le 23/02/23. M. AMOUZOU Date Koffi Nono, profession : Revendeur, demeurant à Lomé et domicilié à Tokoin Lycée. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 00a 61ca, situé à Dzolo Todome, connu sous le nom de Lalékpé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété GUEVON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010830/RM déposée le 23/02/23. Mme NAPO Nana-Sih, profession : Agent des Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 54ca, situé à Mission-Tové Apéssito, connu sous le nom de Vokounou, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AGO Waké et à l'Ouest par le TFN°44874 et une rue non dénommée de 10m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010831/RM déposée le 23/02/23. Mme NAPO Nana-Sih, profession : Agent des Douanes, demeurant à Lomé et domiciliée à Zossimé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 98ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kognito, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité AYIDJIMESSO.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010832/RM déposée le 23/02/23. Mme APENOUVOR Massan Xola, profession : Infirmière, demeurant à Lomé et domiciliée à Tokoin Above. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à Kpomé, connu sous le nom de Djogbla Kopé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues de 14m chacune, au Sud et à l'Est par la propriété KOU MEDJINA Kokou.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010833/RM déposée le 23/02/23. M. AKOUETE Komlan, profession : Instituteur, demeurant à Lomé et domicilié à Bè-Gbényédji. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 34ca, situé à Vogan, connu sous le nom de Hangbakoè, Préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues, à l'Ouest par la propriété ATOKOU et au Nord-Est par la collectivité AKOUETE.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010834/RM déposée le 23/02/23. M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 89a 04ca, situé à Anyronkopé, connu sous le nom de Vo-Monou, Préfecture de Vo et borné au Nord par la propriété MESSAN GOGUI Adohoun, au Sud par la route Anyronkopé Wogba de 30m, à l'Est par la collectivité AGBODJI et à l'Ouest par la propriété ADAGBLENOU Messan Koyi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010835/RM déposée le 23/02/23. M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01ha 20a 34ca, situé à Anyronkopé Aboumé, connu sous le nom de Apéda-Komé, Préfecture de Vo et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées et au Sud-Est par une propriété non dénommée.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010836/RM déposée le 23/02/23. M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 33a 35ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Sewove, Préfecture du Zio et borné au Nord par la route Adétikopé Avéta de 30m, au Sud par la voie ferrée Lomé Tabligbo de 50m, à l'Est par la propriété AHONTO MONDJRO Komi et à l'Ouest par une rue non dénommée de 16m et la collectivité APLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010837/RM déposée le 23/02/23. M. AMEGNIHE Kodjo, profession : Directeur de Société, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 29a 97ca, situé à Djagblé, connu sous le nom de Djigbé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par des rues de 16m chacune et à l'Ouest par la propriété AGBOKOU Akouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010838/RM déposée le 23/02/23. Mme BOMBOMA Gbenguiman, profession : Revendeuse, demeurant à Lomé et domiciliée à Cacavéli. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 93ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Afiadenyigba, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété NOMAGNON, au Sud par la propriété KANYITE et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010839/RM déposée le 23/02/23. M. BANG'NA Wouro Akpo, profession : Gestionnaire, demeurant à Lomé et domicilié à Vakpossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 98ca, situé à Gblinvié, connu sous le nom de Adzove, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par des rues non dénommées de 16 et 14m, au Sud et à l'Est par la propriété AGOH.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010840/RM déposée le 23/02/23. Mme WOMEY Akossiwa, profession : Revendeuse, demeurant à Tsévié et domiciliée à Davié-Mondji. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 06ca, situé à Tsévié, connu sous le nom de Daviémondji, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues existantes de 30 et 18m, au Sud par la propriété GOTTOH Ablavi et à l'Ouest par la collectivité ANYIGBA.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010841/RM déposée le 23/02/23. M. BALOUKI Wiyao, profession : Employé de Société, demeurant à Lomé et domicilié à Zossimé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 29ca, situé à Kovié, connu sous le nom de Akpanémé, Préfecture du Zio et borné au Nord, à l'Ouest et à l'Est par la propriété TETE Akossiwa et au Sud par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010842/RM déposée le 23/02/23. M. APLA Koami Messan, profession : Enseignant, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Sogbossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 45ca, situé à Dalavé, connu sous le nom de Gbodjomé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété AGOUZE, au Sud et à l'Est par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010843/RM déposée le 23/02/23. M. AHADJI Kokouvi, profession : Pasteur, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 25a 23ca, situé à Davié Assomé, connu sous le nom de Bonougbé, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par des rues non dénommées de 16m chacune, au Sud et à l'Ouest par la collectivité NOGLO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010844/RM déposée le 23/02/23. Mme CODJIA Bayi Sefako T, profession : Secrétaire, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 02a 97ca, situé à Mission-Tové Kpala, connu sous le nom de Konyito, Préfecture du Zio et borné au Nord et à l'Est par la propriété AHIABLAME, au Sud et à l'Ouest par des rues de 14 et 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010845/RM déposée le 23/02/23. M. KOAWOU A Jérôme-Emilien, profession : Responsable Commercial, demeurant à Tabligbo et domicilié à Tahe Ville II. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 17a 95ca, situé à Aképé, connu sous le nom de Aképé, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par la collectivité AGBOKLI KPOTIMA GBEDIPE, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par des rues non dénommées de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010846/RM déposée le 23/02/23. M. KOAWOU A Jérôme-Emilien, profession : Responsable Commercial, demeurant à Tabligbo et domicilié à Tahe Ville II. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 15ca, situé à Agbétiko, connu sous le nom de Agbétiko, préfecture du Bas-Mono et borné au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MIHINTO Sossouvi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010847/RM déposée le 23-03-2023, M. DJATO-KPANE M'Bortche, profession : Agent des Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Sogbossito. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 07a 34ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Atsakpo, Préfecture de l'Avé et borné au Nord par une rue en projet de 14m, au Sud par la propriété GAKPO Alougba, à l'Est par la propriété GAKPO Soamade et à l'Ouest par la propriété GAKPO Kossivi.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010848/RM déposée le 23/02/23.
Mme DADJO Mawule épouse, profession : Directrice d'ONG, demeurant et domiciliée à Lomé. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à Davié, connu sous le nom de Apédomé, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété ADZESSI et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010849/RM déposée le 23/02/23.
M. KPAKPADJA Gbandi Kossi, profession : Inspecteur des Douanes, demeurant à Lomé et domicilié à Agoè Minamadou. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 15a 16ca, situé à Noépé, connu sous le nom de Lom-Nava, Préfecture de l'Avé et borné au Nord et au Sud par des rues non dénommées de 12m chacune, à l'Est par la propriété ADZIKU et à l'Ouest par la nationale N°5 Lomé Kpalimé de 70m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 010850/RM déposée le 23/02/23.
M. BOSSO Kossi Dogbéda, profession : Etudiant, demeurant et domicilié à Lomé. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à Mission-Tové, connu sous le nom de Kpala, Préfecture du Zio et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété TETE et à l'Ouest par une rue de 16m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière
Essoham K. LABARI